

Données générales sur les marchés publics

En 1983, le gouvernement fédéral canadien a effectué des achats d'une valeur approximative de 24,7 milliards de dollars, ce qui représente 34 p. 100 des achats de 71 milliards de dollars effectués par tous les paliers de gouvernement. Les gouvernements et organismes provinciaux comptent pour une part additionnelle de 47 p. 100 du marché du secteur public, les municipalités, les hôpitaux et les universités comptant pour le reste. Du total des achats effectués par le gouvernement fédéral canadien, les achats des ministères comptaient pour environ 8,9 milliards de dollars dont environ 50 p. 100 se rapportait à des biens et 50 p. 100 à des services alors que les achats des sociétés d'État comptaient pour environ 16,9 milliards.¹

Les marchés du secteur public des États-Unis étaient évalués en 1985 à 555 milliards de dollars. La part du gouvernement fédéral américain s'élevait à environ 240 milliards de dollars ou 43 p. 100 de ce marché, celle des gouvernements des États à 32 p. 100 et celle des gouvernements locaux occupait le reste. Du total des achats effectués par le gouvernement fédéral des États-Unis, 122 milliards de dollars ont été dépensés pour des biens et 118 milliards de dollars pour des services, les achats relatifs à la défense correspondant à environ 75 p. 100 de la totalité des achats.

Le Canada est pourvu d'un ensemble de règles bien établies régissant les marchés publics. Ces règlements ont été instaurés afin d'assurer des dépenses, au titre des achats, qui soient les plus avantageuses, tout en garantissant à la fois l'équité pour ce qui est de la dépense des fonds publics et la poursuite des objectifs nationaux dans le respect des obligations internationales du Canada. Pour leur part, les États-Unis disposent d'un cadre législatif global étayé par des règlements et des politiques et procédures administratives. Le système d'achat du gouvernement fédéral américain est conçu pour obtenir un prix juste et raisonnable par l'entremise d'une concurrence pleine et ouverte. Le gouvernement des États-Unis fait également appel aux achats pour appuyer ses politiques internes tout en respectant ses engagements internationaux. Ce chapitre de l'évaluation examine de près les dépenses des ministères fédéraux des deux gouvernements, ces organismes étant visés par l'Accord de libre-échange.

¹ Approvisionnement et Services Canada a publié, en 1988, une étude intitulée Le marché du secteur public au Canada, consacrée au marché des approvisionnements des gouvernements, incluant les achats provinciaux et municipaux.